



PRÉFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional agriculture forêt territoires
N° interne AGRI 2015-075

ARRETE du 21 décembre 2015

Portant reconnaissance de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault

- Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 et D.315-1 à D. 315-9 ;
- Vu l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR) consultée par écrit du 4 au 14 décembre 2015.

ARRÊTE

ARTICLE 1

En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime, le groupement portant le projet consacré aux « **Dynamiques collectives pour des cultures pérennes durables en Minervois** » et adossé à la structure **CHEMIN CUEILLANT**, 3 Rue de la Mairie - 34210 ALLIZANET est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental conformément à l'article L. 315-1.

ARTICLE 2

La reconnaissance visée à l'article 1 est valable jusqu'au 31 décembre 2020 à compter de la date publication du présent arrêté.

Pendant cette période, CHEMIN CUEILLANT porte sans délai à la connaissance du préfet de région toute modification de la personnalité morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1.

Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de cette reconnaissance.

ARTICLE 3

La liste des membres du GIEE jointe en annexe du présent arrêté est tenue à jour par le responsable du projet qui la transmet le cas échéant annuellement à la DRAAF et à la DDT(M) de son département.

ARTICLE 4

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

A Montpellier, le 21 décembre 2015

Le Préfet

Signé

PIERRE de BOUSQUET

ANNEXE :

**LISTE DES MEMBRES DU GIEE A LA DATE DE SIGNATURE DU PRESENT ARRETE
PORTE PAR : CHEMIN CUEILLANT
CONCERNANT LE PROJET : Dynamiques collectives pour des cultures pérennes durables en
Minervois**

Raison sociale	Nom Prénom	Code postal	Commune
	BARTHES Alain	34210	AZILLANET
GAEC DU CHAMP DEPAYSANT	VERON Baptiste et NAVASQUEZ Marlène	11120	MAILHAC
GAEC et SARL DU DOMAINE DE CLARMON	JOSSERAND Denis	11200	TOUROUZELLE
DOMAINE DE GABELAS	BARTHOLIN Laurent	34310	CRUZY
EARL DOMAINE DU PECH D'ANDRE	REMAURY Mireille et LELONG Philippe	34210	AZILLANET
	PRIOTON Irène	34210	FELINES MINERVOIS
	LAVAYSSE Pierre et Anne-Marie	34360	ST JEAN DE MINERVOIS
	KELLER Philippe	34210	FELINES MINERVOIS